



## COMPTE RENDU D'ACTIVITES ANEV - Novembre 2008 - Novembre 2009

### Vin et SANTE

Après qu'ait eut lieu en janvier un colloque à Avignon qui rappelait une fois de plus le rôle actif du vin dans la prévention des maladies cardiovasculaires et que se préparaient les amendements en février, acceptés par le gouvernement, tendant à laisser quelques espaces de liberté au Vin au milieu d'une loi essentiellement restrictive sur l'alcool, c'est ce moment que l'Institut national du cancer (INCa) et le ministère de la Santé ont choisi pour présenter un document destiné aux médecins intitulé « Nutrition prévention des cancers, des connaissances scientifiques aux recommandations ». Ce document indiquait notamment que toutes les boissons alcoolisées, y compris le vin et même dans le cadre d'une consommation modérée, augmentent le risque de cancer. Le message était fort et fort bien relayé par des médias obnubilés par l'effet « scoop » et dont aucun n'a vérifié les sources de telles affirmations. Il était destiné aussi à masquer les conclusions qui ont été présentés le 11 mars par Dominique LANZMANN, dans le cadre d'un colloque organisé par l'INRA et l'Association Nationale pour la Recherche, au nom de toute "l'équipe de Nancy" ! Le thème « Vin et santé » devenait un enjeu fort pour influencer les élus vers une société encore plus répressive prônant donc la prohibition. Le mal semblait fait, la messe dite. Le sénateur Roland Courteau co-président de l'ANEV réagissait aussitôt dans la presse, et heureusement les députés ne se sont pas laissé abuser et ont bien voté tous les amendements. Mais depuis le coup de l'INCA les démentis venant des plus prestigieux professeurs,

spécialistes du cancer , alcoologues, nutritionnistes, même d' anciens directeurs de l'INCA se sont succédés pour réaffirmer les bienfaits du vin et certains vigneron ont même envisagé d'assigner Mme Bachelot, en qualité de Ministre de la Santé, devant le tribunal administratif, pour ne pas avoir respecté "les principes cardinaux d'impartialité, de légalité et la neutralité" exigées de l'administration. Quant aux dégâts faits à l'image du vin, de la France en matière de crédibilité scientifique et de commerce ils sont incommensurables, au point que les conseillers du Commerce extérieur ont du faire un communiqué demandant « un démenti et une rectification des données erronées ».

### **JOURNEE EUROPEENE DE L'OENOTOURISME**

L'ANEV a apporté son soutien le plus large à la journée européenne de l'oenotourisme, organisée par COMUS & BACCHUS, association pour le développement de l'œnotourisme de qualité et avec le parrainage officiel du Secrétariat d'État chargé des Affaires européennes, les responsables de la Charte européenne de l'œnotourisme, fixée à la date du samedi 9 mai. ...

### **Puget-Ville, première Vigne-école du Var**

Le maire Max Bastide, adhérent de l'ANEV pour sa commune de Puget (Var) a mis en pratique le projet Vigne-école proposé par notre association. La commune a mis à disposition 10 ares situés à proximité des écoles sur lesquels ont été plantés le 12 mars dernier, 250 pieds de vigne de cépages différents locaux (12). Les enfants des écoles ont été associés depuis le départ à ce projet dont la première vendange aura lieu en 2012. D'ici là les enfants participeront avec les vigneron au travail permanent de la Vigne. L'ANEV souhaite que l'exemple de Puget-Ville (à l'instar de nombreuses autres communes adhérentes) soit suivi un peu partout en France pour perpétuer une culture millénaire, celle de la Vigne et du Vin. Le CD est toujours disponible et présentation du projet sur [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)

## **LE SILOT A LYON**

Le 1er salon international de l'oenotourisme de Lyon (SILOT) s'est tenu 15,16 et 17 mai 2009 avec un bilan plutôt encourageant, tant au niveau du visitorat professionnel (+ de 6000 visiteurs) que des prévisions de réinscription L'ANEV était partenaire de ce Salon. Il a été inauguré par Paul Dubrule, président du conseil national de l'oenotourisme en présence de nombreux élus dont Didier Codorniou, Maire de Gruissan et vice Président de la Région Languedoc-Roussillon (adhérente ANEV).

## **OENOVIDEO 2009 : un grand millésime**

Le 16<sup>ème</sup> festival Œnovidéo qui s'est déroulé les 8, 9&10 mai 2009 à Nuits-Saint-Georges restera comme un grand millésime. C'est notamment l'avis d'Henri-Laurent Arnoult son directeur et fondateur, avis partagé par tous les habitués. Tant par la qualité des œuvres filmées ou photographiques présentées, la fréquentation importante du public (environ un millier de visiteurs sur les 3 jours) que par l'organisation parfaite de la manifestation par la commune de Nuits Saint-Georges, adhérente de l'ANEV, conduite par son maire Alain Cartron.

## **Cairanne : Première cuvée de la vigne de l'école Yann Arthus-Bertrand**

Ce vendredi 17 juillet a vu la présentation officielle au Maire de Cairanne de la première cuvée de la vigne de l'école Yann Arthus-Bertrand de sa commune. Ce Côtes du Rhône Villages « Cairanne » rouge 2007, est le fruit d'une collaboration efficace entre le syndicat des vignerons, l'école, la mairie et la cave coopérative. Les raisins ont été vendangés à la main par les écoliers et vinifiés à la Cave Camille Cayran. L'étiquette a été réalisée par les enfants. Cette cuvée limitée à 480 bouteilles sera vendue au profit de la coopérative scolaire et financera l'achat de matériel pour les écoliers.

## **OENOVIDEO 2009 - PRIX ANEV / ADELPHÉ AU SENAT**

La remise officielle des Prix du festival Œnovidéo 2009 a eu lieu le mercredi 9 septembre au Sénat, Palais du Luxembourg à Paris. L'Association Nationale de Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la société ADELPHÉ ont remis par l'intermédiaire de Francis Fabre, trésorier de l'association le nouveau trophée

(création en verre de Frédéric Morin de Saillans -26) à M. Rémi Frégonèse, œnologue du Chai de Cilaos à La Réunion.

### **Journée vendanges de la CNAOC**

L'ANEV a participé à la journée vendange organisée par la CNAOC le 11 septembre dans les Côtes de Provence. Ce fût l'occasion de découvrir le domaine du Château la Font du Broc situé sur la commune des Arcs sur Argens dans le Var et qui s'étend sur une superficie de 100 ha (dont 25ha de vignobles). Ce moment de convivialité n'a pas empêché d'aborder des sujets importants pour la filière viticole. Il en est ainsi de la réforme de l'OCM qui prévoit la libéralisation des plantations de vignes. Cette déréglementation de la production aura pour conséquence l'augmentation des surfaces plantées et au final la diminution de la qualité des produits. C'est pourquoi, la filière viticole devra se mobiliser au cours de ces prochains mois pour maintenir la maîtrise de notre potentiel de productions de vin.

### **VITEFF 2009 : DU 14 AU 17 OCTOBRE A EPERNAY**

L'ANEV était partenaire du Vit'eff - le salon international des techniques champenoises et effervescentes à Epernay. Le Vit'eff permet pendant 4 jours de s'informer sur les techniques et tendances autour des vins effervescents. Le Mercredi 14 octobre de nombreux adhérents ont participé à l'inauguration du salon et la visite du Ministre Hervé Novelli. Catherine, Vautrin, Philippe Feneuil et Philippe Martin notamment étaient là. Le soir à la soirée chez Nicolas Feuillatte, le co-président Philippe Martin, avec André Deyrieux partenaire (winetourismfrance.com), a proclamé le lauréat du prix R.Renou 2009 en présence du ministre et de 400 personnes. Ce fut l'occasion de contacts avec des collectivités pour des futures adhésions.



## **AMORIM et l'ANEV : Colloque sur les contradictions du vin**

A l'occasion de la remise des prix de l'Académie Amorim, l'ANEV co-organise un colloque sur le thème : « La consommation de vin au carrefour des contradictions : état des lieux, propositions, remèdes et solutions ». Il aura lieu à Beaumes de Venise, aujourd'hui à 17h00. De nombreux intervenants de l'association (P-A.Martin et R.Courteau les co-présidents, F.Fabre, le trésorier, le sénateur Alain Duffaut, Michel Grégoire, Vincent Sève, Jean-Paul Anrès) mais aussi des personnes hautement qualifiées (Catherine Pivot, Mme M-C.Tarby, Dr Michel Roumegoux, Christian Paly, André Deyrieux, Philippe Pellaton, Robert Tinlot...) viendront débattre. L'ANEV profitera de ce colloque pour annoncer des initiatives en faveur du patrimoine viticole français. L'ANEV tient son assemblée générale, celle de ses 10 ans d'existence

## **Activité législative**

### ***L'ANEV et la Loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires »***

Lorsque le projet de loi a été annoncé, les deux co-présidents Roland Courteau et Philippe Martin ont écrit à R. Bachelot (Santé) et H. Noveli (Commerce, Artisanat et Tourisme), pour exposer les problèmes que posait l'article 24. De nombreux maires et élus en ont fait de même. A la suite de cette lettre ils ont été reçus par M. Le Joubioux, conseiller technique de Mme R. Bachelot et ils ont pu détailler l'ensemble des problèmes et des propositions d'amendements à ce projet. Avant les débats, la filière a fait connaître sa position aux députés.

### **Le vote de la LOI HOPITAL PATIENTS SANTÉ TERRITOIRES**

De nombreux députés proches de la viticulture étaient présents le 5 mars à l'Assemblée nationale pour soutenir notre filière. Ainsi, Philippe MARTIN, coprésident de l'ANEV est intervenu en séance pour soutenir et voter un amendement de compromis permettant aux viticulteurs de faire déguster leurs productions en vue de les faire découvrir à leurs clients. Grâce à la mobilisation des membres de l'ANEV, cet amendement de compromis sur la dégustation a été voté à une très large majorité. Ainsi, grâce à l'adoption de cet amendement, les fêtes et foires, stages œnologiques et autres opérations de dégustations et les

repas « vin compris » se trouvent exclus du champ d'application de l'article 24 qui cible dorénavant avec précision les pratiques de ventes qui doivent être condamnées parce qu'elles encouragent les consommations excessives (« Happy hours » et « open bar »).

Toujours aussi nombreux étaient les députés proches de la viticulture ce lundi 9 mars à l'Assemblée pour l'examen du projet de loi patients santé territoire. Les députés ont ainsi pu combler un vide juridique en autorisant, avec quelques restrictions (principalement destinées à la jeunesse), la publicité pour l'alcool sur internet pour la première fois officiellement en France.

### **Au Sénat**

Concernant la vente au forfait, l'intervention de l'ANEV tant à l'Assemblée par la voix de Philippe MARTIN et au Sénat par la voix de Roland COURTEAU, ont permis de maintenir le principe des dégustations dans les foires, salons, fêtes traditionnelles et caveaux des viticulteurs. Pour ce qui est de l'interdiction de vente d'alcool sur les aires d'autoroute. Grâce aux amendements, notamment de Roland COURTEAU, Gérard CESAR,... l'interdiction de vente d'alcool sur les aires d'autoroute ne s'appliquera pas dans les boutiques de vente, les lieux de restauration. La ministre a fait une déclaration sur les points de vente de carburants sur les aires d'autoroute pour souligner qu'ils auraient le même régime que les points de vente situés sur le reste du territoire. Le Sénat a par ailleurs élargi les créneaux horaires de vente d'alcool dans les points de vente de carburants. L'interdiction de vente d'alcool débutera à 20 heures et non plus à 18 heures. L'ANEV se réjouit d'avoir pu contribuer à faire émerger un équilibre entre les exigences d'aménagement du territoire, la protection du petit commerce et le légitime souci de santé publique et ce sans que soit remise en cause la lutte contre l'alcoolisme au volant.

*L'ANEV peut se féliciter de son implication dans la discussion de la loi HPST. Grâce à la très forte mobilisation de ses élus, nous sommes passés d'un texte d'inspiration prohibitionniste, où l'interdiction était la règle à un texte équilibré. L'ANEV considère qu'une bonne politique de santé publique doit permettre de lutter contre les abus et les comportements dangereux. Mais il ne faut pas que la seule politique proposée vis à interdire, mais il faut éduquer et responsabiliser*

## **Activités de l'Association**

Nouveau Site Internet : la version 2 du Site Internet a été mis en ligne en début d'année. Nouvelle page d'accueil, nouveau moteur de recherche, plus d'archives dont les numéros du journal Pour le vignoble à partir du Numéro

Deux bureaux nationaux les 18 mars et 13 octobre à Paris

4 numéros de Pour le vignoble

### **PARTENARIAT ANEV ACCEPTES :**

SILOT (Lyon – mai 2010), Vinisud (2010) Vit'eff (2009) , Œnovidéo (permanent) Adelphe (2004-2009), SITEVI (2009).

Pour le Prix René Renou sont co-partenaires de l'ANEV : Fijev, Vitisphère, Winetourismfrance.com, APV, Grand Jury européen et Viteff

### **A Venir d'ici la fin de l'année.**

Remise du prix René Renou à Nîmes

Salon SITEVI à Montpellier (1 au 3 décembre)

